

L'objectif est donc de développer le concept d'une volonté hautement estimable en elle-même, et qui soit bonne sans considération d'aucune autre fin, - un concept déjà inscrit dans l'intelligence naturelle saine, requérant moins d'être inculqué que simplement éclairci, et qui, tenant toujours la place la plus haute dans l'appréciation de la valeur complète de nos actions, constitue la condition de tout le reste. A cette fin, nous entendons prendre en vue le concept du *devoir* (*Pflicht*), qui contient celui d'une volonté bonne, cependant avec certaines restrictions et entraves subjectives, lesquelles pourtant, bien loin de ne pouvoir que le dissimuler et le rendre méconnaissable, le font plutôt ressortir par contraste et transparaître d'autant plus clairement.

Je néglige ici toutes les actions qui sont d'emblée reconnues comme contraires au devoir, bien qu'elles puissent être utiles à tel ou tel égard ; car pour ces actions ne se pose jamais vraiment la question de savoir si elles peuvent avoir été accomplies *par devoir* (*aus Pflicht*), puisqu'elles contredisent même le devoir. Je laisse aussi de côté les actions qui sont effectivement conformes au devoir, pour lesquelles les hommes n'ont de manière immédiate *nulle inclination*, mais qu'ils accomplissent pourtant, parce qu'ils y sont poussés par une autre inclination. Car en la matière on peut facilement distinguer les cas où l'action conforme au devoir (*pflichtmäßige*) a eu lieu *par devoir* ou par suite d'un dessein intéressé. Beaucoup plus difficile est de percevoir cette distinction quand l'action est conforme au devoir et qu'en outre le sujet a pour elle une inclination *immédiate*.

Par exemple, il est assurément conforme au devoir que le petit marchand ne fasse pas payer un prix exorbitant à ses acheteurs inexpérimentés, et, au demeurant est-ce là une pratique dont se garde, là où le commerce est d'une grande ampleur, le marchand avisé, lequel au contraire maintient fixe un prix qui est le même pour tous les clients, tant et si bien que, chez lui, un enfant achète à aussi bon compte que n'importe qui. On est donc ainsi *loyalement* (*ehrlich*) servi ; simplement ce n'est pas, et tant s'en faut, suffisant pour croire dès lors que le marchand a procédé ainsi par devoir et en obéissant à des principes d'honnêteté : son intérêt exigeait une telle attitude, mais qu'il ait dû avoir encore à l'égard des acheteurs, de surcroît, une inclination immédiate le poussant, en quelque sorte par affection pour eux, à ne donner par son prix nulle préférence plutôt à l'un qu'à l'autre, voilà ce dont on ne peut faire ici la supposition. L'action n'était donc accomplie ni par devoir, ni par inclination immédiate, mais uniquement dans une intention intéressée.

En revanche, conserver sa vie est un devoir et, en outre, chacun possède encore à cet égard une inclination immédiate. Mais c'est justement pour cela que le soin souvent angoissé que la plupart des hommes y apportent ne possède pourtant aucune valeur intrinsèque et que les maximes qu'ils adoptent n'ont aucune teneur morale (*keinen moralischen Gehalt*). Ils préservent leur vie certes *conformément au devoir*, mais non *par devoir*. Là contre, si des revers de fortune et une affliction désespérée ont retiré entièrement à quelqu'un le goût de la vie, si le malheureux, faisant preuve de force d'âme, est davantage indigné de son destin que découragé ou abattu, s'il souhaite la mort et néanmoins conserve sa vie sans l'aimer, non par inclination ni par crainte, mais par devoir, sa maxime a alors une teneur morale.

Emmanuel Kant, *Fondation de la métaphysique des mœurs*, (1785), Section 1, trad. Alain Renaut, GF, 1994, p.64-66 (Ak 397)